

cour. Le tuteur qu'ils lui choisirent informera aussitôt l'envèvement, traduction et détention de Tancred. La chambre de l'Edit, où, en raison de notre religion, à ma fille et à moi, nous avons nos causes commises, est investie de l'affaire bien avant le parlement. J'attends son arrêt et me confie en mon droit.

—En votre droit, madame ? et quel est-il donc, je vous prie ? Le neveu de maître Potnick, un enfant ramassé dans l'une des rues d'Utrecht et que l'on a fait venir à grands frais de Hollande ! Était-ce donc la peine d'assembler des juges pour leur montrer un fils supposé, que sa prétendue mère fait paraître pour se venger de mon mariage avec sa fille ! En vérité, la maison de Rohan devient populaire, madame ; elle protège les merciers !

—Oh ! ne raillez pas, monsieur le comte, reprit Tancred, blessé au vif par ces dernières paroles, il n'y a plus ici de mercier, il y a un prince ! Et il y a un insolent, poursuivit-il en faisant tomber à terre le chapeau du comte. J'entends qu'on écoute ma mère et moi le front découvert, sachez-le !

Henri de Chabot porta la main à la garde de son épée, Priolo passa entre Tancred et le comte avec un étrange sourire de dédain. Il avait jeté sur l'épée que portait Chabot un regard rapide ; il se contenta d'écartier le pan de manteau qui retombait sur la poignée ; puis, comme s'il eût admiré le travail de la coquille :

—Vous avez là une magnifique épée, monsieur le comte... je me trompe, monsieur le duc. Combien vous l'a-t-on vendue ?

—Je n'ai pas de compte à vous rendre, répondit Chabot en toisant l'italien.

—Moi, monsieur le duc, j'en ai un à régler avec vous. Nous en reparlerons en temps et lieu. Pour l'instant, je vous prie de remettre cette arme aux mains de son légitime propriétaire.

—Que voulez-vous dire ?

—Que c'est une épée que vous avez fait détacher de l'arsenal de Venise, une épée que je reconnais bien, l'épée de Henri de Rohan ! Allons, Tancred, puisque le duc de Chabot ne veut pas vous rendre cette épée, je la lui prends, moi, et je vous la rends !

Priolo venait de déboucler rapidement le ceinturon du duc ; il remit l'épée aux mains du jeune homme. Tancred la maniait et la contemplait avec amour.

—Est-ce une gageure, madame, et prétendez-vous me faire insulter par un valet ? Je m'en plaindrai au roi, je vous en prévient. La maison de Jarnac n'a peut-être pas d'aussi pauvres annales que vous voulez bien le croire. Mon frère aîné, Charles de Chabot, est mort à Lérida, où il servait dans l'armée de M. le Prince en qualité de maréchal de camp. Le chevalier de Chabot, son cadet et le mien, commandait le corps de réserve à Nortlingue, et il est mort sous les yeux du même capitaine au siège de Dunkerque. Ne servais-je pas, moi, à celui de Thionville, et qu'avez-vous à me reprocher, si ce n'est de ne pas châtier devant vous ces deux misérables ?

Tancred fit un mouvement, mais Priolo le retint.

—Monsieur le comte Henri de Chabot, reprit la duchesse en jetant à sa fille un coup d'œil sévère, s'est-il entendu avec une autre personne pour la rédaction d'un acte, qui priverait mon fils de son nom et de ses biens ?

—Je l'ai communiqué à Marguerite de Rohan, répondit Henri de Chabot, et elle l'approuve. Elle sait comme moi, à n'en pas douter, que le fils du feu duc a péri sur un vaisseau de la Compagnie des Indes, et que je n'ai jamais fait assassiner qui que ce fût, poursuivit-il en regardant l'italien. De quelles preuves cet homme, qui dit se nommer Priolo, appuierait-il la fable grossière de sa résurrection ?

—De ce sauf-conduit du grand baillif d'Utrecht, que je vous dois, monsieur le duc, et dont je vous remercie. Il m'a été

utile pour sortir de ma prison. Ah ! vous pensiez sauver un de mes meurtriers, Henri de Chabot ; vous vous êtes trompé ! Et cependant vous m'aviez bien fait traquer par eux près d'un quai de Rotterdam ; vous m'aviez enlevé mes papiers pour les brûler, ne vous en souvient-il plus ? Moi, je me souviens, monsieur le duc ; voilà vos coups, vous pouvez ici les compter.

Priolo avait ouvert son pourpoint et mis à nu sa poitrine... En apercevant les larges blessures qui la sillonnaient, la jeune duchesse Marguerite de Rohan détourna la tête et poussa un cri.

—Vous avez raison de fuir la vue de cet homme, lui dit sa mère ; Marguerite, cet homme vous rappelle un crime. N'est-ce pas vous, misérable enfant, qui avez donné à Henri de Chabot cette lettre et ce message ? N'est-ce pas vous ?

—Oh ! n'achève pas ! Dieu m'est témoin, ma mère, que si M. de Chabot m'avait proposé un meurtre, je n'eusse jamais donné les mains à un pareil attentat ! Oui, je le confesse, j'ai obéi aux conseils perfides du duc ; oui, j'ai dû plier sous sa main de fer. Ma mère, je fus impie, criminelle ; mais ne pourriez-vous me pardonner ?

—Moi, je vous ordonne, Marguerite, de vous retirer, sur-le-champ, reprit Henri de Chabot en l'entraînant vers le seuil de cette chambre. Fille sans cœur, sans courage, on voudrait ici vous attendrir avec des ruses de théâtre ! Ne vous souvenez-vous donc pas que cet enfant vous a apporté lui-même des étoffes dans la ville d'Utrecht, il y a à peine un mois ; que celui qui l'accompagne est un fourbe ? Ne vous souvenez-vous plus que votre mère, votre mère devant qui vous faiblissiez, vous a maudite ?

—Oh ! je ne l'ai point oublié ! reprit-elle en sanglotant et se jetant à genoux à côté du lit de la duchesse. Oui, j'ai mérité cette honte et cette douleur ! j'ai mérité la haine de ma mère.

—Ma mère, dit Tancred en jetant sur la jeune femme agnouillée un regard profondément triste, ma mère, c'est votre fille ! Ne lui direz-vous pas de se relever ?

—Je n'ai plus de fille, Tancred, j'ai un fils ! s'écria la duchesse, d'une voix que faisait trembler le ressentiment. La malheureuse m'a tuée ! Voyez, continua-t-elle, si cette demeure ne ressemble pas à une tombe !

Tancred jeta les yeux sur l'appartement de la duchesse ; les murs en étaient drapés de noir. Il n'y avait que deux grands portraits dans la chambre : l'un représentait Maximilien de Béthune, duc de Sully, en costume de grand maître de l'artillerie de France ; l'autre, Henri de Rohan, prince de Léon.

—Mon père et mon mari, dit-elle en fixant sur eux un œil abattu ; ils me voient tous deux mourir ici de ma vie de tous les jours. Cette triste et morne tenture, je l'ai fait jeter à ces murs, du jour où j'ai appris de la propre bouche du comte de Chabot qu'il venait de recevoir la nouvelle de votre mort. Depuis ce jour, Tancred, mon pied n'a pas dépassé le seuil de cette salle lugubre. Mais à cette heure où vous m'êtes rendu, reprit-elle avec exaltation, à cette heure, je veux qu'on arrache ces noires draperies, que l'hôtel de Rohan rouvre ses portes, que la mère présente le fils aux alliés de la maison, aux nobles et puissants seigneurs ! Tancred, mon seul enfant, habitera seul le palais de ses pères ! Telle est ma volonté, monsieur le comte, et maintenant je suis en droit de vous dire : Sortez !

—Je ne sortirai, madame, qu'après que ce jeune homme, qu'une fascination aveugle on plutôt un projet arrêté de me nuire vous fait regarder comme votre fils, m'aura rendu cette épée. Un gentilhomme qui m'eût arraché la mienne eût payé de sa vie un tel affront ; mais un orphelin... un enfant volé...

—Encore une fois, monsieur le duc, reprit Tancred, ne me forcez pas à vous faire repentir ! Cet enfant volé vous tuerait avec cette épée volée !

Tancred s'était relevé de toute la hauteur de sa colombe ;